

Le bill pour ouvrir des relations diplomatiques avec le Pape a passé dans la chambre des lords avec certains amendements tels, que *Souverain des Etats Romains*, au lieu de *Souverain Pontife*; cet amendement est de lord Wellington, de même que celui qui déclare que le souverain de l'Angleterre est le chef suprême du royaume dans les affaires spirituelles et temporelles.

— La cour des directeurs de la compagnie des Indes-Orientales, réunie à Londres le 1er février, a nommé le vicomte Falkland, gouverneur de la présidence de Bombay.

— On écrit de Saint-Petersbourg: "L'empereur, à peine rétabli d'une première attaque, a eu une rechute pendant les jours de fête; mais, grâce à sa forte constitution, S. M. est rétablie; toutefois elle ne quitte pas encore ses appartements. Le grand-duc héritier de la couronne a aussi été indisposé; maintenant il va mieux."

— De nombreux achats de chevaux de remonte se font en ce moment dans le grand-duché de Mecklembourg, pour le compte de la Sardaigne.

— S. M. l'empereur d'Autriche vient de rendre un décret portant création d'un collège et d'une direction supérieure de censure.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

Montréal, 15 Mars, 1848.

Monsieur le Rédacteur,

Je m'acquiesce aujourd'hui de la promesse que je vous ai faite de vous transmettre quelques correspondances sur les scènes parlementaires. Jusqu'ici rien ne s'était présenté qui pût fournir à une appréciation quelconque, rien n'était venu colorer le tableau des événements prévus depuis longtemps, lorsqu'hier soir une discussion inattendue a amené dans l'Assemblée une de ces scènes dont les parquets des chambres populaires sont de temps à autre le théâtre. M. Drummond, l'organe du ministère absent, proposa à l'assemblée le vote des subsides. M. Papineau se leva alors; et pendant les quelques minutes qu'il est là debout avant de prendre la parole, un frémissement général parcourt la salle et les galeries; on se figurera sans peine la foule des sentiments qui se pressaient dans la poitrine de ceux qui se rappellent encore l'époque mémorable de notre histoire, qui peut être caractérisée par ces mots "Le temps du refus des subsides."

M. Papineau dans un très beau discours développa les idées émises dans sa fameuse circulaire aux comtés d'Huntingdon et de St. Maurice. Il protesta ensuite de sa confiance envers les hommes maintenant au pouvoir, et de sa volonté à concourir avec le parti libéral à la mise en pratique du gouvernement responsable, auquel pourtant, ajouta-t-il, je ne crois pas dans ce pays; mais avant de proroger le parlement, car la motion maintenant devant la chaire est l'annonce d'une très prochaine prorogation, ne devrait-on pas s'occuper de quelques mesures importantes; ne devrait-on pas par exemple, passer une loi de re-

censement?.. Le Bas-Canada a été honneusement vendu au Haut-Canada, par des "managements," par des tours de force on a donné à une partie de la population une prépondérance à laquelle elle n'avait pas droit; un système monstrueux de représentation nous a été imposé, et tant que ce système n'aura pas disparu, de quel droit veut-on nous arracher un acte de foi au gouvernement responsable? est-ce là de la responsabilité? Pourquoi ne pas, avant la prorogation, passer une loi dont l'effet sera de nous mettre en possession, à la prochaine session, de statistiques exactes devant servir de bases à un nouveau système de représentation, car je ne veux ni souffrir ni commettre d'injustices.

M. Chabot comprend bien le besoin qu'a le pays de mesures favorables; mais il n'aime pas tant le nombre des mesures que leur excellence. On législate beaucoup trop vite; lui, il aime mieux attendre une autre session qui ne manquera pas d'être convoquée dans peu de mois, et pendant cette vacance voir le ministère mûrir des mesures qu'une grande précipitation ne pourrait que rendre mauvaises. Il a confiance aux hommes maintenant au pouvoir et il est en faveur d'une prorogation demandée par eux et dont ils ont besoin.

En cela M. Chabot exprimait l'opinion générale et son discours a fait sensation.

M. Chabot était à peine assis que vis-à-vis M. Papineau, M. Gagy se levait et dans un discours en Anglais, attaquait avec une éloquence brutale l'honorable M. Papineau. Son discours tout personnel et dans lequel il présentait sous un faux jour le discours français de M. Papineau, lui attirera pour un moment la sympathie de quelques membres du parti tory, surtout lorsqu'il signala au gouvernement et à la Chambre la récompense due à la loyauté.

M. Cauchon avec une émotion sensible répondit à M. Gagy, repoussa ses attaques malicieuses, et tout en disant qu'il ne partageait pas l'opinion de M. Papineau, il croyait devoir témoigner, en son nom et en celui de ses compatriotes, de son respect pour un homme dont les talents éminents et les services de trente ans étaient connus du monde entier.

MM. Badgley et Cayley se levèrent pour défendre les actes du ci-devant ministère attaqué dans le cours de la discussion. Il était, plus facile dirent-ils, d'attaquer une administration que d'y substituer quelque chose de mieux.

M. MacDonald de Glengarry parla en faveur du Haut-Canada et attaqua M. Papineau dans quelques endroits de son discours: mais il le fit avec politesse et plus tard, il s'exensa d'avoir mal interprété quelques expressions de l'honorable M. Papineau, qu'il n'avait pas bien comprises.

M. Papineau voyant qu'on avait mal, très mal traduit ses paroles, répéta en anglais le discours qu'il avait d'abord prononcé en français. Il fut à diverses reprises applaudi de toute la chambre et surtout quand il en vint à repousser les personnalités "du membre pour la ville de Sherbrooke." "Il sait, lui M. Gagy, quels sont ceux qui ont à se reprocher les scènes de carnage d'une époque dont il n'aurait jamais dû évoquer le souvenir. S'il est

un homme qui doive éviter de pareilles scènes c'est certainement le représentant de Sherbrooke."

M. Gagy se leva et voulut renouveler ses injures; mais les jeunes députés canadiens accueillirent chacune de ses insidieuses paroles, avec des cris d'indignation. M. Gagy demanda avec fureur, le silence qu'il ne put obtenir, et fut obligé de s'asseoir à la voix de l'orateur qui appela tout le monde à l'ordre. Et pour comble de confusion, sir Allan McNab se leva pour dire qu'il concourrait dans plusieurs des opinions émises par M. Papineau dont il fera le discours, aux applaudissements de toute la chambre.

M. Gagy se retira, et la motion fut référée à un comité général.

Tout à vous, J. C. T.

RATIFICATIONS.

No. 739.—*Ex parte*.—ROBERT ANGEL Vente par Joseph Denis de St. Roch de Québec, tuteur de ses enfants mineurs, à dit Robert Angers d'un lot de terre, première concession de la Pointe-Lévy, borné d'un côté par Thomas Fraser, et de l'autre côté par Edouard Dumais. Demande pour ratification, le 8 avril.

No. 2009.—*Ex parte*.—FREDERICK WILLIAM ALPORT William Glass, de Québec. Vente par Ebenerer McConkey aux dits Alport et Glass de deux emplacements faubourg St. Roch de Québec, borné en front par la rue DesPrairies, en arrière par les héritiers John Glass, d'un côté à l'est par Prudent Vallé et l'autre côté au Nord-Est par Robert Brown. Demande pour ratification le 4 avril.

No. 671.—*Ex parte* WILLIAM RIODES et Anne Catherine Dunn son épouse. Vente par Dame Marguerite Bell épouse de l'honorable William Walker, à la dite Anne Catherine Dunn, d'un emplacement situé Haute-Ville de Québec sur Ste. Ursule; borné en front, par la dite rue; sur la profondeur par les Dames Religieuses Urselines; au sud par Antoine Parent ou ses représentants, et au nord, par Noah Freer éc. Demande pour ratification le 1er. avril.

No. 674.—*Ex parte*.—THOMAS H. OLIVER. Vente par David Brunet de Québec au dit Thomas H. Oliver de la moitié indivise d'un lot de grève à l'extrémité nord-est de la Basse-Ville de Québec, joignant au sud, le terrain de John Jones, et à l'Ouest la prolongation de la rue Dalhousie. Demande pour ratification, le 1er. avril.

Dr. Giroux,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Sablière.

vis-à-vis le magasin de M. BOISEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEL,
Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue
Lamontagne, Basse-Ville, Québec.